

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE GOVEN

SEANCE DU 22/01/2024

DATE DE CONVOCATION : 16/01/2024

CONSEILLERS EN EXERCICE : 27

PRESENT(S) : Norbert SAULNIER, Yannick TRINQUART, Olivier TORTELIER, Nathalie BERTHO, Loïc HERVOIR, Marie-Hélène AUBREE, Laurent KERIVEL, Bruno LEROY, Yannick GOUGEON, Nathalie DREAN, Ronan GUIBERT, Mickaël TANGUY, Fabienne HEMERY, Karine CHEVALIER, Christophe LERAY, Aurélie SAULNIER, Géraldine TRONCA, Martine BOUGAULT, Jean-François PLAIN, Fabrice GAUBERT, Magali POISSON-VANNIER,

PROCURATION(S) : Patricia PERSAIS donne pouvoir à Norbert SAULNIER, Sylvie AGAËSSE à Christophe LERAY, Nathalie BLOMMAERT à Yannick GOUGEON, Nicolas ELLEOUET à Loïc HERVOIR

ABSENT(S) : Gwenaëlle FAURE (excusée), Florence GOURMELEN (excusée)

SECRETAIRE DE SEANCE : Yannick GOUGEON

Finances

2024.01.002 SUBVENTIONS D'EQUILIBRE SECTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET PETITE ENFANCE

Mme Nathalie BERTHO, Adjointe aux Finances, expose que chaque année, le budget annexe « Petite Enfance » doit présenter en fin d'exercice un résultat comptable équilibré entre les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement.

L'équilibre de la section de fonctionnement 2023 du budget Petite Enfance implique le versement, de la part des budgets principaux des communes, d'une subvention d'un montant de 226 260,03 € répartie comme suit entre les communes de GOVEN, BAULON et LASSY :

- Commune de GOVEN : 169 695,03 €
- Commune de BAULON : 33 939,00 €
- Commune de LASSY : 22 626,00 €

Vu le CGCT,

Vu le budget Petite Enfance,

Vu l'avis de la commission Finances du 16/01/2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 25 voix pour, et 2 abstentions (Fabrice GAUBERT, Magali POISSON_VANNIER),

- APPROUVE le versement d'une subvention d'équilibre en fonctionnement pour le budget Petite Enfance telle que ci-dessus présentée,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document permettant l'application de cette décision.

Le Maire, Norbert SAULNIER

Le/La secrétaire de séance,



Certifié exécutoire
Mis en ligne le 25/01/2024
Le Maire Norbert Saulnier

